

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 36e séance
tenue le 3 mai 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} juin 2010

E-36-4.1 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES CHARGÉS ET DES CHARGÉES DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SCCCUM)

Le Comité exécutif,

- 1) donne son accord à l'entente de principe entre l'Université de Montréal et le Syndicat des chargés et des chargées de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), selon le document 2010-A-16/36^e/4.1 déposé aux archives;
- 2) approuve le protocole de retour au travail intervenu le 9 avril 2010 entre l'Université de Montréal et le SCCCUM;
- 3) autorise les personnes suivantes à signer, pour et au nom de l'Université de Montréal, la convention collective du SCCCUM qui en découlera :

M. Luc Vinet, recteur;

M. Guy Breton, vice-recteur exécutif;

M. Luc Granger, vice-recteur adjoint aux affaires professorales;

M. Elvio Buono, directeur du Bureau du personnel enseignant et directeur adjoint DRH;

M. Yves Du Sablon, directeur de la division des relations de travail DRH;

Mme Marie Bissonnette, conseillère principale en relations de travail DRH;

Mme Lise Gervais, responsable des ressources humaines FEP;

M. Richard Patry, professeur titulaire, département de linguistique et traduction FAS;

M. Antonio Nanci, professeur titulaire à la Faculté de médecine dentaire.

E-36-4.2 APPEL D'OFFRES PUBLIC PAR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SODIUM) POUR LES CONTRATS D'ENTREPRENEURS (SITE OUTREMONT)

Le Comité exécutif autorise la Société de développement immobilier de l'Université de Montréal (SODIUM) à procéder, pour et au nom de l'Université de Montréal, à un appel d'offres public ainsi qu'à l'octroi des contrats pour les entrepreneurs en construction et décontamination requis pour les travaux de revitalisation du site Outremont, selon le document 2010-A-16/36^e/4.2 déposé aux archives et ce, après que l'entente de financement avec le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire et celle avec la Ville de Montréal aient été signées.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 36e séance
tenue le 3 mai 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} juin 2010

E-36-4.3.1 DÉSIGNATION DE DEUX PERSONNES AUTORISÉES À SIGNER LA CONVENTION DE BAIL DEVANT INTERVENIR AVEC LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL RELATIVEMENT AU PARC DE STATIONNEMENT

Le Comité exécutif :

1. autorise de louer à la Fondation de l'Université de Montréal les terrains de stationnement situés sur le campus de l'Université de Montréal et adjacents aux établissements de l'Université ainsi que les guérites situées sur lesdits terrains de stationnement, conformément aux termes et conditions contenus au document 2010-A-16/36^e/4.3/1 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer pour et au nom de l'Université, une Convention de bail selon des termes et conditions semblables à ceux contenus au document 2010-A-16/36^e/4.3/1 et autorise le vice-recteur exécutif et la secrétaire générale à y apporter toute modification qu'ils jugeront nécessaires et à négocier la contrepartie pour donner plein effet à la présente résolution.

E-36-4.3.2 DÉSIGNATION DE DEUX PERSONNES AUTORISÉES À SIGNER LE CONTRAT DE GESTION DEVANT INTERVENIR AVEC LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL RELATIVEMENT AU PARC DE STATIONNEMENT

Le Comité exécutif, au nom de l'Université :

1. accepte de diriger avec pleins pouvoirs d'administrer la location, l'exploitation et, de façon générale, la gestion des stationnements et des guérites, incluant leur entretien, le tout conformément aux termes et conditions contenus au document 2010-A-16/36^e/4.3/1 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer pour et au nom de l'Université, un Contrat de gestion avec la Fondation de l'Université de Montréal selon des termes et conditions semblables à ceux contenus au document 2010-A-16/36^e/4.3/1 déposé aux archives et autorise le vice-recteur exécutif et la secrétaire générale à y apporter toute modification qu'ils jugeront nécessaires et à négocier la contrepartie pour donner plein effet à la présente résolution.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 36e séance
tenue le 3 mai 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} juin 2010

E-36-4.4 NOMINATION DE MEMBRES DÉLÉGUÉS DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ

Le Comité exécutif désigne rétroactivement les six membres délégués suivants de la Fondation de l'Université de Montréal :

Mme Josée Daigneault
M. Paul Jutras
M. Albert Dumortier
M. Louis Bernatchez
M. Daniel Leclair*
M. Clément Albert*

* lesquels font partie des membres externes du Comité du fonds de dotation de l'Université de Montréal.

E-36-4.5 DISTRIBUTION DU FONDS DE DOTATION

Le Comité exécutif :

1. fixe le taux de distribution pour l'année 2009-2010 à 4 % aux unités et 0,5 % pour le soutien du Bureau du développement;
2. limite cette distribution à l'excédent entre la valeur marchande de chaque compte au 31 mai 2010 et la valeur des dons initiaux;
3. permet, sur autorisation de la Direction des finances, la comptabilisation de prêts aux comptes ne recevant pas de distribution d'un montant maximal de 50 % de la distribution normale prévue.

E-36-5.1 NOMINATION D'OFFICIERS FACULTAIRES

Le Comité exécutif nomme les personnes dont le nom suivent conformément aux conditions décrites dans les documents 2010-A-16/36^e/5.1 (série 1 à 3) déposés aux archives.

FACULTÉ DE MUSIQUE

DUCHESNEAU, M. Michel : vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 36e séance
tenue le 3 mai 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} juin 2010

PANNETON, Mme Isabelle : vice-doyenne à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

BOWEN, M. François : vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts;

LEFRANÇOIS, Mme Pascale : vice-doyenne à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts;

GARON, Mme Roseline : secrétaire de faculté à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts.

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

GUITÉ, Mme Manon : vice-doyenne à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts;

VAIKLA-POLDMA, Mme Tiiu : vice-doyenne à compter du 1^{er} juin 2010 et pour un mandat d'une durée conforme aux prescriptions des statuts.

E-36-5.2 NOMINATION DE PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements de nomination de professeurs et de chercheurs selon le document 2010-A-16/36^e/5.2/2 déposé aux archives.

E-36-5.3 NOMINATION D'UN DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans le document 2010-A-16/36^e/5.3/2, déposé aux archives.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Département de physiologie

SMITH, M. Allan : directeur intérimaire à compter du 1^{er} juin 2010 et jusqu'à la nomination du directeur, mais pour un mandat ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 30 novembre 2010.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 36e séance
tenue le 3 mai 2010**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} juin 2010

E-36-6 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux documents 2010-A-16/36^e/6 (série 1 à 17) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-36-7 ADOPTION DU CALENDRIER ANNUEL DES RÉUNIONS DU COMITÉ
EXÉCUTIF

Le Comité exécutif adopte le calendrier suivant aux fins de la tenue de ses réunions pour l'année 2010-2011 :

- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| - 1 ^{er} juin 2010 | - 18 janvier 2011 |
| - 6 juillet 2010 | - 15 février 2011 |
| - 31 août 2010 | - 15 mars 2011 |
| - 28 septembre 2010 | - 12 avril 2011 |
| - 19 octobre 2010 | - 17 mai 2011 |
| - 16 novembre 2010 | - 14 juin 2011 |
| - 7 décembre 2010 | |

E-36-8.2 COMITÉ DE VÉRIFICATION (RAPPORT DELOITTE)

Huis clos

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot